

# LE FLASH

## d'Octant

# Démographie

Numéro 128 - Juin 2007

## Bilan démographique 2006

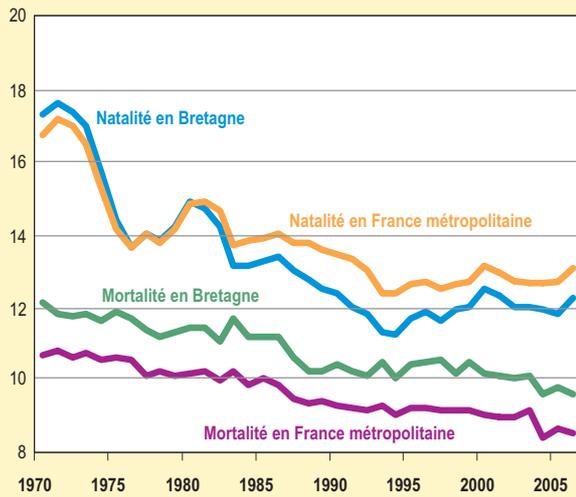
*En 2006, l'excédent des naissances sur les décès procure à la Bretagne un solde naturel de plus de 8 200 personnes, le plus important depuis 1982. Cette forte hausse de l'accroissement naturel tient à la progression de la natalité qui atteint le plus haut niveau observé depuis 25 ans. Les naissances augmentent dans les quatre départements. Pour la première fois depuis 20 ans, le solde naturel redevient positif dans les Côtes-d'Armor.*

**A**vec 37 800 naissances en 2006, (19 400 garçons et 18 400 filles), la natalité bretonne progresse sensiblement (+ 4,1 %) et atteint le plus haut niveau depuis 25 ans. On observe un phénomène similaire au niveau national. Le rythme des naissances proche de 100 naissances par jour depuis 2000, s'élève en 2006 à 104 naissances quotidiennes en moyenne.

### Natalité en hausse dans les 4 départements

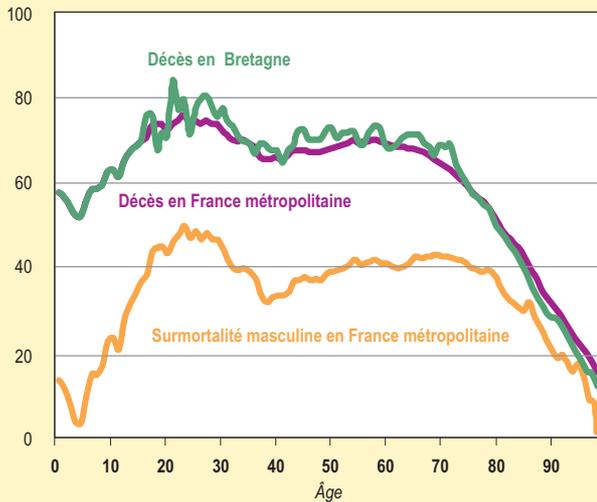
La hausse de la natalité est particulièrement forte dans les Côtes-d'Armor (+ 7,3 % par rapport à 2005) et le Morbihan (+ 5,4 %). Elle est plus modérée en Ille-et-Vilaine et dans le Finistère.

## Taux de natalité et de mortalité (en %)



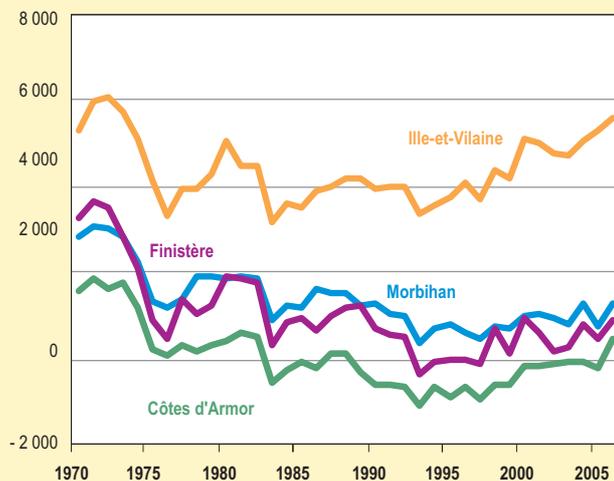
Source : Insee, état civil

## Part des décès et taux de surmortalité masculine selon l'âge en 2006 (en %)



Source : Insee, état civil

## Solde naturel (en nombre)



Source : Insee, état civil

La moyenne d'âge des mères à la naissance s'accroît régulièrement : 27,4 ans en 1985, 29,1 ans en 1995 et 30,2 ans en 2006. Cela peut s'expliquer par le rallongement des études et l'augmentation du nombre moyen d'enfants par femme. La répartition des naissances selon l'âge de la mère est considérablement bouleversée. En 1982, plus d'une naissance sur trois survient avant l'âge de 25 ans, contre une sur huit en 2006. Inversement, alors que les mises au monde par les femmes de 35 ans et plus sont relativement rares en 1982 (6 %), elles représentent aujourd'hui près d'une naissance sur cinq.

la Bretagne, supérieur au pic de 2004, il atteint son plus haut niveau depuis 1982. Cette forte hausse de l'accroissement naturel tient à la progression de la natalité.

Le taux de solde naturel régional (2,7 pour mille habitants) s'avère nettement plus faible qu'au niveau national (4,7 ‰, record depuis 1982 également) en raison d'une plus forte part des personnes âgées en Bretagne et d'une mortalité prématurée plus élevée des Bretons.

## Côtes-d'Armor : un solde naturel à nouveau positif

Les quatre départements bretons connaissent une augmentation du solde naturel en 2006. Dans les Côtes-d'Armor, pour la première fois depuis 20 ans, le solde naturel est positif sous le double effet d'une baisse du taux de mortalité (-0,4 ‰) et surtout de la forte poussée du taux de natalité (+0,8 ‰). C'est en Ille-et-Vilaine que la tendance à la hausse est la moins marquée. Mais c'est aussi le département où l'excédent naturel est le plus important depuis le début des années 60 : deux tiers de l'excédent naturel de la région sont imputables à ce seul département en 2006. Les taux de mortalité et de natalité varient peu. Dans le Morbihan et le Finistère le solde naturel progresse également du fait d'une réduction de la mortalité et d'une hausse de la natalité assez proches des évolutions régionales.

## Léger recul de la mortalité

En 2006, environ 29 600 Bretons sont décédés, soit 1,6 % de moins que l'année précédente. Ce niveau de mortalité est proche de 30 000 décès par an, la moyenne de longue période<sup>1</sup>. Le taux de mortalité régional, 9,6 ‰ en 2006, baisse régulièrement. Avant 2004, il n'est jamais descendu sous la barre des 10 décès pour mille habitants. Il reste cependant nettement supérieur au taux de mortalité national (8,5 ‰). L'Ille-et-Vilaine, avec 7,5 ‰, se situe sous la moyenne nationale en raison de la jeunesse de sa population.

En Bretagne, les écarts de mortalité entre les hommes (52 % des décès dans la région) et les femmes se maintiennent. La surmortalité masculine concerne tous les âges. Le taux de surmortalité masculine est de 40 % entre 15 et 80 ans. Il atteint des valeurs voisines de 50 % autour de 25 ans. Par ailleurs, en 2006, la mortalité prématurée est de 11 % chez les femmes et de 27 % chez les hommes. C'est une des principales causes de l'écart d'espérance de vie entre hommes et femmes.

L'excédent des naissances sur les décès procure un solde naturel de plus de 8 200 personnes à

L'accroissement naturel concerne les communes urbaines ou périurbaines où les populations sont nettement plus jeunes. Dans une grande partie centrale de la région ainsi que dans de nombreuses communes côtières le nombre des décès dépasse celui des naissances.

1- Il s'agit de la moyenne calculée depuis l'après-guerre.

## 3 081 000 Bretons en 2006

Les enquêtes annuelles de recensements permettent d'estimer au 1<sup>er</sup> janvier 2006 la population de la Bretagne à 3 081 000 habitants. La région gagne ainsi 176 500 habitants entre 1999 et 2005, soit 25 000 en moyenne par an. Au cours de cette période, le taux de croissance annuel de la population atteint 0,85 % ce qui place la région au 8<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines.

## Déclin régulier du mariage

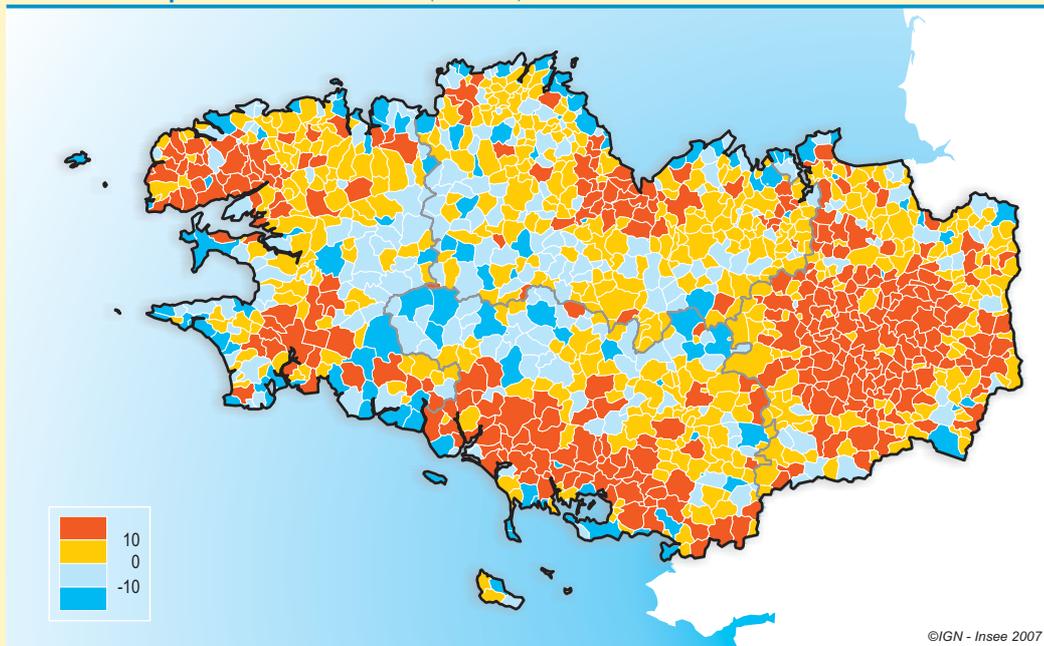
En 2006, 274 400 mariages sont célébrés en France, soit 3,1 % de moins qu'en 2005. Les données actuellement disponibles ne permettent pas de déterminer le nombre de mariages bretons en 2006. Cependant une extrapolation de la tendance qui se dessine au premier semestre mène à une estimation d'un peu plus de 11 000 mariages domiciliés dans la région. Après le rebond enregistré en 2005, ce niveau de nuptialité se rapprocherait ainsi du minimum observé en 1993. En Bretagne, dans 77 % des cas les époux se marient chacun pour la première fois. Cette proportion n'est que de 72 % au niveau national, notamment en raison des divorces plus fréquents qui permettent les remariages.

Dans la région l'âge moyen au premier mariage (29,4 ans pour les femmes et 31,6 ans pour les hommes) s'avère proche de celui observé en France (respectivement 29,1 ans et 31,1 ans).

## Après la réforme, croissance rapide des divorces

La croissance des divorces est rapide en 2005 : + 17,4 % en Bretagne et + 15,3 % au niveau national. Cette évolution soudaine correspond pour partie à la réforme entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2005. Ce texte accélère

## Solde naturel par commune en 2006 (en nombre)



Source : Insee, état civil

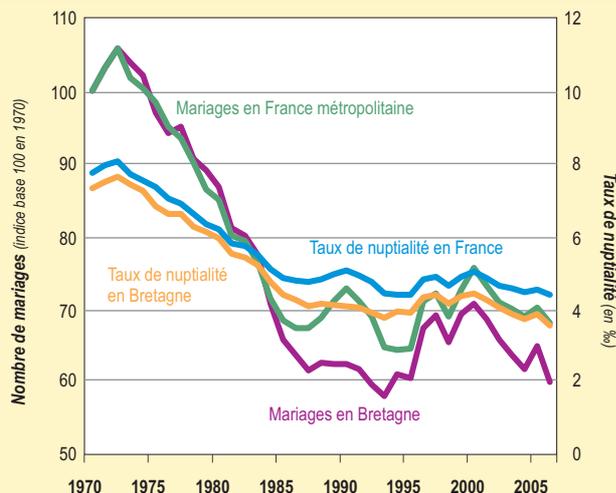
la procédure de divorce sur requête conjointe et permet ainsi le traitement de nombreux cas en attente. Globalement, l'augmentation des divorces en Bretagne est plus importante qu'en France métropolitaine : en 30 ans<sup>2</sup> le nombre de divorces est multiplié par 3,8 dans la région contre 2,5 au niveau national. La Bretagne reste moins affectée par le divorce, l'écart se réduit progressivement.

## Toujours plus de Pacs

Les pactes civils de solidarité sont toujours plus nombreux. En 2006, 3 900 pacs sont conclus dans la région, soit 34 % de plus qu'en 2005. Le dispositif connaît un essor plus vigoureux qu'au niveau national (+ 28 %). L'Ille-et-Vilaine concentre 40 % des pacs signés dans la région, contre 30 % des mariages bretons.

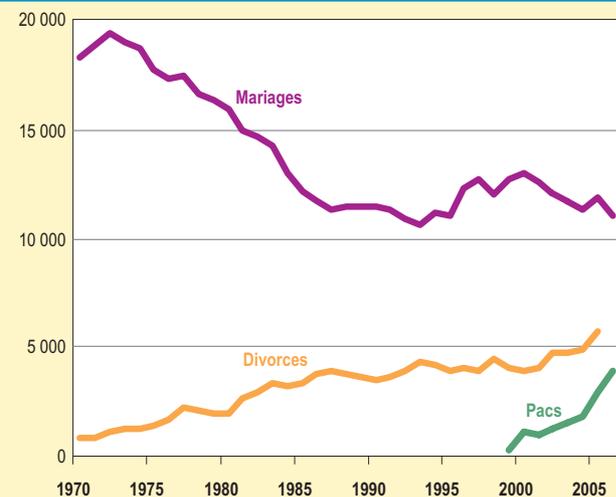
2- La période de 30 ans est celle de 1974 à 2004. La situation particulière de 2005 rend les évolutions difficilement comparables.

## Évolution du nombre de mariages et de la nuptialité



Source : Insee, état civil

## Mariages, divorces et pacs en Bretagne (en nombre)



Source : Insee, état civil

## Bilan démographique (2005 et 2006<sup>1</sup>)

		Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France <sup>2</sup>
Population au 1 <sup>er</sup> janvier	2005	567 000	876 500	930 000	688 500	3 062 000	62 637 600
Naissances	2006	6 743	10 184	12 687	8 221	37 835	828 700
	2005	6 287	9 851	12 405	7 802	36 345	807 800
Décès	2006	6 271	9 292	7 099	6 955	29 617	531 100
	2005	6 485	9 399	7 133	7 071	30 088	538 200
Solde naturel	2006	472	892	5 588	1 266	8 218	297 600
	2005	- 198	452	5 272	731	6 257	269 600
Mariages domiciliés	2005	2 033	3 457	3 935	2 505	11 930	283 200
	2004	1 978	3 223	3 723	2 437	11 361	283 200
Divorces prononcés	2005	904	1 852	1 762	1 232	5 750	155 253
	2004	854	1 493	1 493	1 059	4 899	135 150
Taux de natalité (‰)	2006	11,8	11,6	13,5	11,8	12,2	13,2
Taux de mortalité (‰)	2006	11,0	10,5	7,5	10,0	9,6	8,4
Taux de solde naturel (‰)	2006	0,8	1,0	5,9	1,8	2,7	4,7
Taux de nuptialité (‰)	2006	3,6	3,9	4,2	3,6	3,9	4,5
Espérance de vie des femmes	2004	83,3	83,2	83,8	82,9	83,3	83,8
Espérance de vie des hommes	2004	75,1	74,7	77,0	75,3	75,5	76,7

1- Tous les chiffres de 2006 sont provisoires

2- France métropolitaine et DOM

Source : Insee - État civil - Statistiques au lieu de domicile.

### Pour comprendre ces résultats

Les statistiques du mouvement naturel sont établies au lieu de domicile après exploitation des bulletins d'état civil. L'état civil permet de disposer de statistiques a priori exhaustives puisque chaque naissance, mariage, enfant sans vie et décès en France fait l'objet d'un acte civil. Mais depuis 1998, une nouvelle procédure de transmission des statistiques rend la vérification de l'exhaustivité plus difficile. Des enquêtes spécifiques permettent néanmoins de compléter les données manquantes.

**Le taux de solde naturel** rapporte le solde naturel, c'est à dire la différence entre les naissances et les décès, à la population totale.

**Le taux de surmortalité masculine** rapporte la part des décès masculins d'une classe d'âge donné à la proportion d'hommes de cette classe d'âge dans la population.

**La mortalité prématurée** mesure la part des décès survenus avant l'âge de 65 ans.

La nouvelle méthode de recensement (instaurée par la loi du 27 février 2002) substitue au

comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans une technique d'enquêtes annuelles. Les estimations régionales de population sont issues de l'exploitation des trois premières enquêtes de recensement (2004, 2005 et 2006) du nouveau dispositif. Les populations des départements aux 1<sup>ers</sup> janvier des années 2000-2005 ont été révisées, par calage sur les nouvelles populations estimées pour le niveau régional suite aux enquêtes annuelles de recensement de 2004, 2005 et 2006.

### Pour en savoir plus

- La population bretonne à l'horizon 2030 / David Levy, Mickaël Ramonet ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant*. - N° 108 (2007, mars). - P. 5-11.
- Recensement de population : les migrations soutiennent le dynamisme démographique / Stéphane Moro ; Insee Bretagne. - Dans : *Le Flash d'Octant* ; n° 124 (2007, janv.). - 4 p.
- La Bretagne dans l'Arc atlantique / Sylvain Dajoux, Marie-Hélène Kerouanton ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant*. - N° 106 (2006, sept.). - P. 5-20.
- Recensement de la population : la croissance de la population bretonne / Michel Rouxel ; Insee Bretagne. - Dans : *Le Flash d'Octant* ; n° 115 (2006, janv.). - 4 p.
- Bilan démographique 2006 : un excédent naturel record / Lucile Richet-Mastain. - Dans : *Insee première* ; n° 1118 (2007, janv.). - 4 p.
- Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 : les départements du Sud et du littoral atlantique gagnants au jeu des migrations internes / Arnaud Degorre, Patrick Redor. - Dans : *Insee première* ; n° 1116 (2007, janv.). - 4 p.
- La situation démographique en 2004 : mouvement de la population / Catherine Beaumel, Fabienne Daguët, Lucile Richet-Mastain... [et al.]. - Dans : *Insee résultats. Société* ; n° 55 (2006, août). - Système en ligne.
- Deux enfants par femme dans la France de 2006 : la faute aux immigrées ? / François Héran, Gilles Pison ; Ined. - Dans : *Population et sociétés* ; n° 432 (2007, mars). - 4 p.
- [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- [www.recensement.insee.fr](http://www.recensement.insee.fr)
- [www.ined.fr](http://www.ined.fr)

#### INSEE Bretagne

36, place du Colombier CS 94439 35044 RENNES Cedex  
Tél. : 02 99 29 33 33 Fax : 02 99 29 33 90

Pour tout renseignement statistique :  
0 825 889 452 (0,15 € la minute)

© Insee 2007 Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2007  
Imprimerie : Média graphic - Rennes

Directeur de la Publication : Bernard LE CALVEZ

Rédactrice en chef : Ludivine NEVEU-CHÉRAMY

Composition : Claire CHARON et Jean-Paul MER

Auteur : Stéphane MORO